

Partenariat entre le ministère français de la Défense et les entreprises

Autor(en): **Lefort-Lavauzelle, Patrice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **151 (2006)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Partenariat entre le ministère français de la Défense et les entreprises

■ Patrice Lefort-Lavauzelle¹

Dans le cadre de la mise en place d'un partenariat durable entre le ministère français de la Défense et les entreprises au sens large, la réflexion menée par le Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM), un organisme consultatif rattaché directement au cabinet du Ministre, a conduit à l'adoption d'une convention de soutien type à la réserve militaire.

Les entreprises signataires d'une telle convention s'engage à accorder à leurs salariés appartenant à la réserve opérationnelle des facilités plus grandes que celles prévues par la loi, notamment en termes de durée de période d'activités, de préavis, de disponibilité et de salaire. En contrepartie, ces entreprises peuvent bénéficier de certains avantages, notamment en matière d'information et de formation, de sensibilisation à l'intelligence économique et d'accès à des interlocuteurs privilégiés du ministère.

A ce jour, 27 conventions ont été signées, dont 14 en juin 2005

avec des entreprises aussi diverses que La Poste, Elior, Total, EADS ou Lavauzelle par le ministre de la Défense en personne, Michèle Alliot-Marie, lors d'une réception dans son hôtel particulier. Les entreprises signataires se voient attribuer par arrêté le label de «Partenaire de la défense». Le logo correspondant pouvant être utilisé sous certaines conditions dans les documents commerciaux de l'entreprise.

Le ministre de la Défense a décidé la création au sein du Conseil supérieur de la réserve militaire d'un Comité de liaison «Réserve entreprises», chargé notamment du suivi des conventions et de la mise en place d'un réseau de correspondants régionaux auprès des présidents des conseils économiques et sociaux

régionaux. Ces correspondants sont des liens obligés entre l'échelon local et l'administration centrale en matière de convention.

En parallèle, un réseau informel et hors institution rassemble les «correspondants défense» des entreprises signataires d'un partenariat. De plus, un espace communautaire «Correspondants défense» a été créé sur le site Internet www.viaduc.com. Viaduc.com (200000 inscrits à ce jour), destiné à l'enrichissement de son réseau dans le domaine professionnel afin d'augmenter les opportunités d'affaires et de développement de carrière en France mais également à l'étranger.

P.-L. L.

Pour en savoir plus

- www.defense.gouv.fr/sites/csrms
- **Contact CSRM:** csrm@cabinet.defense.gouv.fr
- **Contact «correspondants défense» (réseau informel et espace communautaire Viaduc):** p.lefort-lavauzelle@lavauzelle.com

¹ Patrice Lefort-Lavauzelle est le représentant de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME, 2 100 000 entreprises, 80% de l'emploi en France) au Conseil restreint du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) où il participe aux travaux portant sur les relations Défense – entreprises et sur l'évolution législative et réglementaire. ORSEM promotion 1996, il est vice-président « Relations extérieures » de la Réunion des ORSEM après en avoir été le secrétaire général.